

Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

Présentation de la Fondation ParisTech

Créée en 2010, la Fondation ParisTech a pour but de contribuer au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, tant à l'échelon français qu'européen. Fondation reconnue d'utilité publique et fondation abritante, elle est née de l'initiative de ParisTech avec l'appui de grands groupes industriels. Elle soutient les actions permettant de renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français auprès des étudiants et enseignants internationaux de haut niveau, de soutenir les politiques de diversité, d'encourager et de promouvoir des recherches collaboratives, pluridisciplinaires et répondant aux enjeux sociétaux.

Présentation de ParisTech

ParisTech est une structure de coopération inter-écoles, œuvrant à l'élaboration de projets communs articulés autour de la formation, de la recherche, et de l'innovation dans le domaine des sciences, des technologies et du management.

La marque ParisTech s'appuie sur deux socles : la formation Grande École à la française et la pluridisciplinarité au service de l'entreprise. ParisTech est constitué de 7 Écoles membres* et dispose d'une forte interaction au niveau international au travers de nombreux accords de partenariats.

Établies sur trois campus (Paris, Saclay et Marne-la-Vallée), les écoles de ParisTech sont membres actifs dans la structuration par site de l'Enseignement supérieur francilien.

* **Les écoles de ParisTech** : AgroParisTech, Arts et Métiers Sciences et Technologies, Chimie ParisTech, École des Ponts ParisTech, ESPCI Paris, Institut d'Optique Graduate School, MINES ParisTech.

Présentation de la Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

« Jiyuu » signifie « Liberté » en japonais. Cette bourse a été créée en janvier 2016 à l'initiative de Stéphane Sarrade en mémoire de son fils Hugo, jeune homme de 23 ans victime des attentats qui ont frappé la France le 13 novembre 2015. D'un montant de **5 000 euros**, cette bourse vient en aide à un(e) étudiant(e) désireux(se) d'effectuer **un stage de 3 mois minimum au Japon** dans le but d'enrichir sa formation scientifique. Elle s'adresse à **un(e) élève ingénieur des Écoles de ParisTech**.

Portrait d'Hugo Sarrade :

Hugo Sarrade était étudiant en Master Informatique à la Faculté des Sciences de Montpellier et se destinait à faire de la recherche dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il affectionnait tout particulièrement le Japon, pays qu'il connaissait bien et dans lequel il ambitionnait de réaliser sa thèse. Hugo Sarrade était fasciné par ce pays qui favorise la coexistence naturelle des sphères technologique et culturelle, dans le respect des autres et de la collectivité. Hugo Sarrade considérait que l'innovation naît de la confrontation à d'autres savoirs et à des approches technologiques différentes.

Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

Processus de sélection des bénéficiaires

Les étudiants devront transmettre leur dossier de candidature dûment rempli **avant le 12 février 2021** à l'adresse mail suivante : contact@fondationparistech.org

Le dossier de candidature devra comporter :

- ✓ une lettre de motivation expliquant :
 - pourquoi ce stage
 - pourquoi le Japon
 - l'articulation de ce stage avec la formation
 - le projet professionnel de l'étudiant(e).

Cette lettre de motivation sera déterminante dans la sélection du lauréat de la Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade.

- ✓ une lettre de recommandation de la part d'un enseignant - *pièce facultative conseillée* -.

Attention : les dossiers incomplets ou mal remplis ne seront pas traités.

La sélection des candidats se fera **fin février 2021** par un jury composé de M. Stéphane Sarrade, père de Hugo, de M. Guillaume Ravel, Directeur de la Fondation ParisTech, et de représentants des Écoles de ParisTech et du monde industriel.

Début mars 2020, les candidats seront tenus informés des conclusions du jury :

- ✓ l'élève ingénieur dont le dossier de candidature a été retenu, **sous réserve qu'il (elle) fournisse les justificatifs de son stage au Japon ;**
- ✓ ceux dont le dossier de candidature n'a pas été retenu.

Les décisions du jury sont sans appel.

À noter que la cérémonie de remise de la Bourse se déroulera **fin mars 2021** dans les locaux de la Fondation ParisTech, (*sous réserve des conditions sanitaires du moment*) en présence du (de la) lauréat(e). Il faudra donc veiller à être disponible à cette période.

Gestion des aides

La Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade sera gérée par la Fondation ParisTech en direct avec le(la) lauréat(e), en coordination avec l'École dans laquelle il (elle) poursuit son cursus.

Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

3- Descriptif du stage

- Sujet du stage :

- Dates du stage (durée de 3 mois minimum) : Du _____ Au _____
- Lieu d'exécution de votre stage :
- Fonctions et tâches (activités, missions confiées, etc.) :
- Objectifs :
- Compétences à acquérir ou à développer :
- Gratification :
Oui
Non
Si oui, quel est le montant de cette gratification (en euros / mois) ?
- Lieu d'hébergement sur place :

*J'atteste sur l'honneur de la véracité des renseignements contenus dans ce dossier.
Je demande à la Fondation ParisTech une bourse à visée sociale dans le cadre de mon stage
effectué au Japon.*

Date :

Signature :

Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

Pièces à fournir :

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Lettre de recommandation de la part d'un enseignant – *pièce facultative conseillée* –

NB : Vous pourrez également nous faire suivre tout élément que vous jugerez utile de porter à notre connaissance en vue d'appuyer votre demande de bourse.

Information relative à la protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies au cours du processus de sélection des éventuels bénéficiaires de la 6^{ème} édition de la Bourse Jiyuu – Hugo Sarrade qui se déroule du 1^{er} décembre 2020 au 12 février 2021, sont enregistrées dans un fichier informatisé par la **Fondation ParisTech** (34 bis, rue Vignon – 75009 Paris) pour déterminer **quel(s) est(sont) le(s) lauréat(s) de cette Bourse à visée sociale parmi les élèves ingénieurs des écoles de ParisTech.**

Les données à caractère personnel recueillies ici sont conservées pendant **une durée de 3 ans**, et sont destinées à **la Direction et aux Services financiers de la Fondation ParisTech.**

Conformément au [Règlement Général sur la Protection des Données](#) (règlement européen n°2016-679-UE du 27 avril 2016) et à la [loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés](#) (loi n°78-17 du 6 janvier 1978) modifiée, vous disposez :

- ✓ Des droits d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel,
- ✓ Des droits de limitation et d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel,
- ✓ Du droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé produisant des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative de façon similaire.

Pour exercer ces droits et/ou signaler toute anomalie, vous pouvez contacter l'assistante Communication de la Fondation ParisTech (contact@fondationparistech.org).

Par ailleurs, vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés** (www.cnil.fr).

J'ai pris connaissance de cette information et accepte les conditions énoncées.